

-Le 30 mars 2021-

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous lancer un appel urgent à interpeller les autorités de santé de notre pays à propos de ce que nous considérons comme un manquement grave dans la politique de lutte contre la covid-19.

Ce manquement grave est l'indisponibilité en pharmacie d'un médicament prometteur, l'ivermectine.

L'ivermectine est un médicament anti - parasitaire que vous connaissez sans doute par son utilisation en Asie et en Afrique dans le traitement de la filariose et de l'onchocercose. Mais son utilisation chez nous est celle du traitement de la gale. C'est d'ailleurs un épisode récent (mars 2020) à ce sujet qui a permis de constater sur le terrain le rôle potentiel de l'ivermectine dans le traitement précoce de la Covid-19.

Comme l'a rappelé récemment votre confrère, le Dr Alain Maskens, dans une tribune publiée par l'hebdomadaire *le Vif du 08/01/2021*, une épidémie de gale dans une maison de retraite française a conduit le médecin responsable à traiter tous les résidents (âge moyen : 90 ans) et les soignants avec l'ivermectine. Contrairement à ce qui s'est passé pour les autres établissements de la région, tous lourdement frappés, les cas de Covid-19 y ont été peu nombreux et plus légers et n'ont provoqué aucun décès.

Depuis lors, l'efficacité antivirale de l'ivermectine a été démontrée in vitro et validée aux Etats-Unis par la FDA.

Son action prophylactique a, elle aussi, été clairement mise en évidence et toutes les études cliniques publiées ont montré une action rapide en phase précoce d'une atteinte par la Covid-19, les troubles disparaissant après 48 heures.

Plusieurs méta-analyses ont été publiées et concluent à l'intérêt du traitement par la prise de l'ivermectine :

1. L'Alliance FLCCC (Front Line Covid-19 Critical Care Alliance) sous la direction du Docteur Paul Marik, professeur à l'Université de Virginie, aux Etats-Unis (1). Les auteurs considèrent l'ivermectine comme le seul traitement efficace contre la Covid-19.
2. Le groupe BIRD au Royaume-Uni, sous la direction de la doctoresse Tess Lawrie a publié un rapport d'experts de plus de 100 pages, très favorable à l'ivermectine. (2)
3. Le Docteur Andrew Hill, microbiologiste de l'Université de Liverpool a analysé 18 études portant sur plus de 2000 patients a conclu que les chances de survie, après traitement par l'ivermectine, seraient augmentées de 48 à 88% (3).

On est donc confrontés à un ensemble d'études convergentes plaidant pour un recours massif à l'ivermectine dans le traitement préventif et thérapeutique en soins ambulatoires précoces de la Covid-19.

Etant donné en outre l'innocuité reconnue par l'OMS de ce médicament, l'OMS considérant « qu'il est sans danger et peut être utilisé à grande échelle » (4), rien ne s'oppose à ce qu'une autorisation urgente de mise sur le marché belge et européen lui soit octroyée.

Plusieurs Etats dans le monde autorisent déjà et même conseillent l'ivermectine ; c'est le cas de l'Etat du Chiapas au Mexique qui la prescrit massivement et avec un succès d'ores et déjà démontré (recul de l'épidémie et de la mortalité). En Inde, un kit anti-covid à base d'ivermectine et de zinc, a été largement distribué (120 millions d'exemplaires). Le Pérou et la Bolivie l'ont généralisée en traitement préventif.

L'ivermectine présente un autre atout non négligeable ; comme il s'agit de repositionnement d'un ancien médicament (hors brevet), elle est très bon marché et ne risque guère d'aggraver les problèmes de budget de la sécurité sociale.

En conclusion, nous considérons que la situation actuelle est suffisamment préoccupante pour que les traitements ambulatoires efficaces soient pris en considération par nos autorités de santé.

A cet égard, l'ivermectine semble bien être un atout prometteur.

Il est temps d'adopter une nouvelle stratégie où les médecins de première ligne peuvent enfin jouer un rôle essentiel. Cette stratégie a un double mérite :

- Soigner les malades précocement et les guérir avant toute aggravation de leur état.
- Éviter l'engorgement des hôpitaux et leur permettre de traiter efficacement toutes les pathologies.

Mais pour ce faire, il faut que le choix du médecin traitant ne soit pas entravé par l'indisponibilité en officine pharmaceutique du médicament potentiellement salvateur qu'est l'ivermectine.

Nous vous demandons en conséquence en tant que médecin directement concerné, d'interpeller les autorités de santé pour remédier à cette situation, difficilement compréhensible.

Vous remerciant de l'attention que vous accorderez à notre message, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Pour le Grappe  
Pierre Stein, président  
Paul Lannoye, membre fondateur.

PS : Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'AIMSIB (Association internationale pour une médecine scientifique, indépendante et bienveillante).

<https://www.aimsib.org>

- 
- (1) FLCCC Alliance « Examen des données probantes émergentes démontrant l'efficacité de l'ivermectine dans la prophylaxie et le traitement du Covid-19.
  - (2) <https://blog.gerardmaudrux.lequotidiendumedecin.fr/wp-content/uploads/2021/03/BIRD-Proceedings-02-03-2021-v-1.5.1.pdf>
  - (3) <https://www.researchsquare.com/article/rs-148845/v1>
  - (4) <https://www.who.int/apoc/cdti/ivermectin/fr/>